

**COMMUNE DE RIOM**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-quatre, le

ÉTAIENT PRÉSENTS –

ABSENTS ou EXCUSES –

L'Assemblée étant en nombre suffisant pour délibérer est déclarée valablement constituée.

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :**

**ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX TÉLÉCOMS QUARTIER DE DUNKERQUE - TRANCHE 2**

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir l'enfouissement des réseaux de télécommunications cités ci-dessus en coordination avec les réseaux électriques.

Un avant-projet des travaux a été réalisé par le territoire d'énergie Puy-de-Dôme, auquel la Commune est adhérente.

En application de la convention cadre relative à l'enfouissement des réseaux télécoms signée le 7 juin 2005 et de ses avenants n°1 et 2 signés respectivement le 15 septembre 2010 et le 21 mars 2016 entre le territoire d'énergie Puy-de-Dôme – LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL et ORANGE, les dispositions suivantes sont à envisager :

- La tranchée commune en domaine public est à la charge de la Commune et notamment la sur largeur de fouille nécessaire à l'enfouissement du réseau Télécom, dont le montant est estimé à **8 640,00 € H.T.**, soit **10 368,00 € T.T.C.**
- La tranchée commune en domaine privé est à la charge du territoire d'énergie Puy-de-Dôme.
- L'étude, la fourniture et la pose du matériel du génie civil nécessaire à l'opération, réalisées par le territoire d'énergie Puy-de-Dôme en coordination avec les travaux de réseau électrique, sont à la charge de la Commune pour un montant de **19 000,00 € H.T.**, soit **22 800,00 € T.T.C.** à l'exception des chambres de tirage (corps de chambre, cadre et tampons) qui sont fournies par les services d'Orange.
- Orange réalise et prend en charge l'esquisse de l'étude d'enfouissement, l'étude et la réalisation du câblage, la fourniture des chambres de tirage (corps de chambre, cadre et tampons) sur le domaine public, la dépose de ses propres appuis.
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Conseil Départemental finance à hauteur du taux FIC de la commune, pondéré par son coefficient de solidarité, le coût hors taxe des travaux restant à la charge communale, dans la mesure où la commune aura inscrit ces travaux dans sa programmation FIC demandée pour le 31 décembre de chaque année. Ces travaux seront considérés alors comme le projet prioritaire de la commune pour la période concernée. Il est précisé que la commission permanente du Conseil Départemental prononcera une décision individuelle pour chaque opération concernée.

.../...

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal décident :

- D'approuver l'avant-projet des travaux d'enfouissement du réseau télécom présenté par Monsieur le Maire.
- De prendre en charge dans le cadre de la tranchée commune en domaine public sur une largeur de fouille estimée à **8 640,00 € H.T.**, soit **10 368,00 € T.T.C.**
- De confier la réalisation des travaux d'étude, de fourniture et pose du matériel de génie civil au territoire d'énergie Puy-de-Dôme.
- De fixer la participation de la Commune au financement des dépenses de génie civil à **19 000,00 € H.T.** soit **22 800,00 T.T.C.** et d'autoriser Monsieur le Maire à verser cette somme, après réajustement en fonction du relevé métré définitif, dans la caisse du Receveur du territoire d'énergie Puy-de-Dôme.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention particulière d'enfouissement des réseaux de télécommunications relative à ce chantier.
- De prévoir à cet effet, les inscriptions nécessaires lors de la prochaine décision budgétaire.

Fait à RIOM, le  
Pour copie conforme,  
Le Maire.

# RIOM

## TRAVAUX CONNEXES

-----  
**AMENAGEMENT BT QUARTIER DUNKERQUE  
TRANCHE 2 - TC ORANGE**

-----  
**Affaire SIEG : 89300027TC2  
Affaire Entreprise : 88012TC-1**

## **DEVIS ESTIMATIF en date du 03 Janvier 2024**

<b>TRAVAUX CONNEXES EN DOMAINE PRIVE</b>
--

N° Art.	Libellé	Unité	Px Unit / Coeff.	Qté / Mt	Total
7	Etude du réseau téléphonique en coordination (par mètre linéaire de tranchée, quel que soit le nombre de tuyaux).	m	0,89	318,5	283,47
13	Autorisation de réfection de branchement - travaux souterrains ou sur façades - (cf. pages à la fin du chapitre Travaux de Réseaux, après l'article 451).	u	58,00	10	580,00
118	Fourniture et pose de grillage avertisseur.	m	1,06	297	314,82
128	Fouille en technique douce (par exemple: exécutée à la main, à l'aspiratrice...) selon les prescriptions des articles 119 à 121. A utiliser pour les fouilles en zone d'incertitude classe A	m	44,00	2	88,00
133	Réfection de fouille en terre végétale pour la largeur de fouille définie aux articles 120 et 121 y compris compactage - épaisseur minimale 5 cm et largeur minimale de refection de 60 cm	m	3,20	2	6,40
220	Percement de mur - largeur < ou = 0,40 m.	u	19,00	1	19,00
248	Fourniture fourreau rigide Ø 45.	m	0,82	375,5	307,91
249	Pose fourreau Ø 28 ou Ø 45 (y compris aiguillage, collage, fourniture et pose des coudes et bouchons).	m	2,75	375,5	1 032,63
250	Fourniture et pose regard béton 30 x 30 sur fourreau existant ou à poser y compris couvercle béton, percements et la coupe du ou des fourreau(x) existant(s).	u	95,00	2	190,00

<b>Sous-total H.T. :</b>	<b>2 822,23 €</b>
<b>Coefficient de Marché K= 0,998 :</b>	<b>2 816,59 €</b>
<b>Actualisation K= 1,103 :</b>	<b>3 106,70 €</b>
<b>Reconduction K= 0,980 :</b>	<b>3 044,57 €</b>

<b>Total H.T. pour le Chapitre :</b>	<b>3 044,57 €</b>
--------------------------------------	-------------------

**RIOM  
AMENAGEMENT BT QUARTIER DUNKERQUE  
RECAPITULATIF GENERAL**

<b>-TRAVAUX CONNEXES EN DOMAINE PUBLIC</b>	<b>14 334,73 €</b>
<b>-TRAVAUX CONNEXES EN DOMAINE PRIVE</b>	<b>3 044,57 €</b>
	<hr/>
<b>Montant Total des Travaux H.T.</b>	<b>17 379,30 €</b>
<b>Total</b>	<b>17 379,30 €</b>
<b>Honoraires et Imprévus</b>	<b>+ 1 620,70 €</b>
	<hr/>
<b>Montant Total du Devis H.T.</b>	<b>19 000,00 €</b>
<b>T.V.A. (20.0 %)</b>	<b>+ 3 800,00 €</b>
	<hr/>
<b>Montant Total T.T.C.</b>	<b>22 800,00 €</b>